Bonjour à toutes et à tous,

L'Assemblée générale approche !! (mardi 24 novembre pour l'A.G.et mercredi 25novembre pour le CA).

Voici l'ensemble des documents nécessaires à l'organisation de cette journée.

Précisions importantes :

Le règlement de la cotisation doit impérativement se faire lors de l'A.G. (vote du montant à valider).

Il peut se faire par chèque (le plus commode pour les trésoriers) mais aussi par virement après l'A.G.

Nous vous rappelons que le paiement du déjeuner du mardi 24 novembre (35€)

(à l'ordre du Père Canard) sera collecté lors du repas. Nos amis les animaux ne seront pas admis dans la salle.

La participation à l'apéro dînatoire du soir (15euros/couple) sera libellée au nom d'A3C.

Nous vous demandons, svp, de répondre très rapidement sur :

1. VOTRE PRÉSENCE à L'A.G.(SEULE). Une tombola sera organisée ce jour-là. Les dons anonymes pour ceux qui le souhaitent seront acceptés bien que non obligatoires.

2. VOTRE PRÉSENCE A L'A.G.ET AU REPAS DE MIDI, DANS CE CAS PRECISER LE CHOIX DE VOTRE DESSERT.

3. VOTRE PRESENCE A L'APERO DU SOIR.

4. VOTRE PRÉSENCE AU REPAS DU LUNDI SOIR.

Il est possible d'arriver le lundi 23 novembre à partir de 14 heures et de prendre le dîner du soir (poulet basquaise) ensemble dans la salle Aragon pour celles et ceux qui le souhaitent. Le règlement de 15 euros se fera directement sur place

L'ensemble des informations est à transmettre à Christian HEULLET

(christian.heuillet@orange.fr Téléphone 0643144094.

Merci à vous. Bien cordialement

Christian Heuillet

PS : si vous ne participez pas aux différentes activités, un petit courriel en ce sens sera quand même le bienvenu !!